



## PETITION

### **Pour la liberté des pratiques amateurs, et la vie des Festivals d'arts et traditions populaires.**

Vouloir faire de pratiquement toute activité culturelle une activité lucrative afférente au droit du travail risque de faire disparaître une part essentielle de la vie sociale et culturelle de nos cités ou de nos régions en mettant en difficulté les associations de bénévoles qui y contribuent.

De la création à la diffusion, les pratiques artistiques en amateur favorisent l'épanouissement des personnes, participent au renforcement des liens sociaux, contribuent à l'éducation des jeunes générations et à leur apprentissage de projets communs. Elles contribuent, par leur ouverture au public et leur capacité à la création et au spectacle, à la vie culturelle d'une cité, d'un pays, d'un département, d'une région.

Nous défendons le droit de toute personne de participer comme acteur de la vie culturelle.

Nous défendons les expressions des diversités culturelles en Bretagne et ailleurs.

**Nous demandons l'abandon du projet de loi et de décret dont l'application aboutirait à la disparition de toute vie associative dynamique.**

**« Défendre les pratiques amateurs c'est assurer une culture vivante »**

NOM	PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE

*A retourner aux fédérations dont les logos sont en entête*

# PETITION

Pour la liberté des pratiques amateurs,  
et la vie des Festivals d'arts et traditions populaires.

NOM	PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE